



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

19300

COMPTÉ RENDU DE MISSION
=====

en AFRIQUE de l'OUEST
=====

et en EGYPTÉ
=====

du 23 Septembre au
25 Octobre 1991

Objet : Préparation d'un atelier concernant
les possibilités d'amélioration de la rentabilité
des industries du sucre en Afrique prévu pour être
organisé à Abidjan du 10 au 12 Décembre 1991.

Consultant: Pierre BOUSEZ économiste, ingénieur E.T.P.

MAROC

=====

Nous avons commencé notre mission par un entretien à Rabat avec le Directeur général adjoint de la Banque Nationale de Développement Economique, M. Mohamed AISSAOUI, avec qui nous entretenons des relations depuis longtemps, afin de connaître la substance de l'implantation économique de l'industrie sucrière au Maroc notamment par rapport aux besoins de la consommation locale et aux problèmes des devises.

Nous avons ensuite rendu visite à M. le Directeur général de la Société Nationale des Sucrieries du Gharb, M. SENHADJI, que nous connaissons également depuis longtemps.

La *Société Nationale des Sucrieries du Gharb* est une société d'Etat et il est bon de noter au passage que l'implantation sucrière au Maroc (comme on pourra le constater dans les annexes du présent rapport) se répartit entre deux catégories de sociétés :

- d'une part: les sociétés d'Etat
- d'autre part: les sociétés privées.

Ces dernières comprennent particulièrement des entreprises contrôlées par l'*Omnium Nord-Africain (O.N.A.)* qui est la plus grande holding financière industrielle du Royaume.

La production sucrière est répartie en production de sucre de canne et production de sucre de betterave.

La production betteravière a été à l'origine de la production sucrière marocaine actuelle, la canne à sucre n'étant revenue à la production qu'après l'introduction de la sucrerie de betterave.

Il est intéressant, à ce sujet, de savoir que la canne à sucre était produite, et transformée, au Maroc depuis 500 ans et que ce Pays était alors un gros producteur de sucre. Ensuite la culture de la canne avait disparu pour des raisons climatiques

La proportion entre les deux est de l'ordre de 1 à 3, c'est-à-dire qu'en 1989 par exemple la production de canne a été d'environ 1.000.000 de tonnes alors que la production de betterave a été de l'ordre de 2.900.000 tonnes. Ces deux productions cumulées (comme on pourra le voir dans les tableaux annexes) assurant une production de sucre égale pratiquement à l'heure actuelle 62% de la consommation de l'ensemble du pays.

Cette consommation tend à s'accroître chaque année compte tenu de la poussée démographique importante. Les marocains étant des consommateurs de sucre particulièrement demandeurs, il importe d'essayer de développer la production locale pour économiser les devises que coûte l'importation.

Cet effort de développement de la production nationale est très important puisque, malgré la poussée démographique, on est passé, depuis 1963, à une couverture de 1,4% des besoins par la production nationale à une couverture de 66,1 % en 1990, alors que la consommation était passée, grosso modo, de 380.000 tonnes à 745.000 tonnes.

Il y a donc là un effort considérable et il importe de le développer. Il est à noter que les 34% (chiffre actuel) d'importation de sucre qui demandent des devises, apportent, par le jeu d'une taxe à l'importation, une amélioration du prix moyen de revient, en ce sens que cette taxation du sucre importé permet de compenser une différence (défavorable) du prix du sucre local par rapport au prix du sucre importé.

C'est là, semble-t-il, qu'en même temps qu'un développement de la production locale, il serait utile de rechercher une amélioration sensible du prix de revient par la modernisation des moyens de récolte et de collecte et également par l'organisation du traitement plus rentable des sous-produits : mélasse, bagasse, etc.. (nous visons en cela l'ensemble des industries de betterave et de canne). En matière de betterave, il existe une valorisation des sous-produits pour l'alimentation du bétail et une distillation partielle des mélasses du Gharb

Il est bon de noter que les professions concernées par le sucre ont créé des organisations remarquables dans ce pays et notamment la profession de production de sucre a créé l'A.P.S (Association Professionnelle Sucrière) qui dispose d'un service de documentation et d'un service d'études à priori remarquablement équipé.

Nous avons eu un très long entretien avec Monsieur Mohamed BELGHIDI, Secrétaire Général de cette Organisation et nous avons rapporté une note (annexée au présent rapport) sur la situation de l'industrie sucrière au Maroc.

M. Mohamed BELGHIDI pourrait être un interlocuteur extrêmement intéressant lors de la réunion d'Abidjan.

Nous avons eu également des entretiens avec Monsieur Abdeslam ADDOU Directeur Général de la SURAC qui est une sucrerie nationale de sucre de canne et qui est également Président de la Commission Technique de l'Association Professionnelle Sucrière

Nos entretiens se sont complétés par une conversation avec M. Ahmad BOUIDAR, Directeur Général du secteur des industries sucrières du Groupe O.N.A., c'est-à-dire l'Omnium Nord-Africain qui comporte un secteur sucrier important.

Enfin, pour compléter cette série d'entretiens, il est intéressant de constater que nous avons pu également dégager les principes de fonctionnement des cultures.

Contrairement à ce que l'on va trouver dans d'autres pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun, la culture de la canne (et de la betterave) est notamment confiée à des paysans qui agissent à titre personnel et qui sont sous contrat avec les sucreries. C'est-à-dire qu'ils sont titulaires de leur terrain, la sucrerie leur fait l'avance de la semence, des engrais et des produits phyto-sanitaires; elle leur fait l'avance de l'eau qui sert à l'irrigation des plantations, elle leur apporte - soit directement soit par des organisations de l'Etat - des conseils pour la culture

Lors de la récolte, dont le programme est évidemment fixé par les sucreries, le paysan vend ses cannes (ou ses betteraves) à la sucrerie à un prix fonction de leur teneur en sucre comme il est d'usage dans la profession.

Il est alors payé du prix de ce qu'il a livré avec bien entendu retenue sur ce paiement au prix de revient de ce que lui a fourni la sucrerie en matière d'engrais, de produits phyto-sanitaires et de cubage d'eau pour l'irrigation.

Le paysan a tout intérêt à se donner du mal pour obtenir une meilleure canne avec un meilleur rendement à l'hectare alors que dans les autres pays dont nous parlerons après (sauf l'Egypte) du fait que les terrains appartiennent et soient gérés entièrement par les sucreries et que les paysans ne soient pas des paysans-cultivateurs mais des employés, on arrive à des résultats assez fortement différents

Pour terminer - et c'était un des objectifs importants de notre mission - nous avons proposé aux personnalités dirigeantes techniques et gestionnaires des industries de ce pays de participer à la table ronde ("work shop") prévu pour le mois de décembre à Abidjan.

Nous avons recueilli un accord absolu tant de la part de l'Association Professionnelle Sucrière que de la part de ses dirigeants; cet organisme assurera d'ailleurs la diffusion des invitations auprès de ses membres, avec avis favorable.

Il est intéressant de noter que la qualité remarquable de l'équipement de cette Association Professionnelle Sucrière; de ses compléments sous la forme de l'Institut Sucrier d'Etude, de Recherche et de Formation, de l'Association Générale d'Ingénierie, etc., etc., constituent un élément important dans les conseils à dispenser aux différentes sucreries des autres pays qui ne sont pas toujours équipés d'une semblable organisation sur le plan documentaire technique et gestionnaire.

L'A.P.S., ainsi que les dirigeants que nous avons rencontrés, sont tout à fait favorables à une collaboration ouverte avec leurs collègues africains de toutes régions et à la création d'une Union des Producteurs Africains de Sucre qui pourrait être créée, au départ, sous forme d'une O.N.G. pour faciliter

la rapidité de mise en place, quitte à la transformer ultérieurement en Organisation Intergouvernementale.

On verra sur les exemplaires ci-joints de la publication "Sucrierie Maghrébine" (laquelle fut créée et soutenue par l'Association Professionnelle Sucrière) combien cette Organisation travaille de façon intéressante, allant de la statistique du passé aux prévisions des campagnes, notamment de la campagne 91 comme il apparaît dans le bulletin du 4ème trimestre 90.

Il est évidemment nécessaire d'inviter très rapidement les intéressés à participer à la réunion d'Abidjan; j'ai bien précisé que le voyage et le séjour seraient à effectuer à leurs frais.

Nous n'avons pas pu rencontrer le fonctionnaire chargé des questions concernant les industries agro-alimentaires au Ministère de l'Industrie: Monsieur Benchekroun car il était absent, mais cela avait une relative importance eu égard à la documentation que nous avons pu recueillir dès le début.

Enfin, à titre de documentation et annexés au présent rapport, une série de notes et documents d'information que nous avons pu recueillir de différents côtés, en Europe et en Afrique. Ces documents donnent une description exacte de la situation. On pourra trouver également une note sur l'Omnium Nord-Africain et l'importance de son intervention dans l'industrie du sucre et dans les développements du Royaume.

Nous avons pu nous procurer à titre confidentiel le rapport du Service économique de l'Ambassade des Etats-Unis à Rabat concernant l'industrie sucrière du Maroc en 1991. Il figure en annexe de notre rapport.

SENEGAL

=====

Au Sénégal, la situation se présente de façon différente de celle des autres pays. En effet, le secteur sucre est pratiquement entre les mains d'une même organisation qui bénéficie d'un monopole datant déjà de nombreuses années, mis en place par un particulier, Monsieur Jacques MIRMAN, le père, qui, à partir de 1970 a transformé en quelques années en oasis des hectares de terre désertique.

Douze années après sa création une plantation de canne s'étend sur 7000 hectares sillonnés par 720 km de canaux et 1500 km de pistes aménagées.

Les difficultés sont nombreuses, les investissements nécessaires énormes; ainsi, par exemple, il fallut littéralement "lessiver" les sols trop salés pour y planter la canne. Ces sols sont salés car le courant du fleuve Sénégal est très lent, le profil n'est pas très en pente à proximité de la mer et une langue de sel remonte le fleuve jusqu'à une distance importante, de l'ordre d'une centaine de kilomètres.

Il faut donc lessiver les sols et pour cela environ 58 milliards de FCFA ont été investis par M. Jacques MIMRAN disparu en 1975.

Son fils Jean Claude a repris le flambeau avec la même fougue et aujourd'hui l'usine a une capacité quotidienne de broyage de 5000 tonnes de canne et de 450 tonnes de raffinage, soit 120.000 tonnes de sucre par an si on ne tient pas compte des quatre mois d'arrêt des machines nécessaires à l'entretien.

La production effective de sucre tourne autour de 75.000 t/an elle est passée de 75.000 t en 82/83 à 78.000 (et presque 79) en 83/84, puis elle est retombée à 73.000 t en 84/85 etc...

La société, qui s'intitule "*Compagnie Sucrière Sénégalaise*" bénéficie d'un statut très particulier du fait de l'importance du risque des investissements qu'elle a dû effectuer. Ce statut est d'abord un monopole de la fabrication et de l'importation du sucre au Sénégal; elle bénéficie d'un régime fiscal et douanier privilégié et d'un prix garanti. Malgré cela elle déclare des pertes tout en vendant son sucre deux ou trois fois plus cher que le prix du marché mondial.

La Caisse de Péréquation et de Stabilisation des prix du Sénégal débourse une compensation prélevée sur la taxe à l'importation, ce qui permet d'améliorer la rentabilité de Richard Toll. Cette compensation ne couvre toutefois pas encore la perte considérable dégagée par l'exploitation de l'entreprise.

L'effectif est très important puisqu'il comprend, outre quelques dizaines d'expatriés, environ 7.000 permanents ou saisonniers représentant une masse salariale d'un petit Milliard de Francs C.F.A. (20 Millions de Francs Français) par mois; *C'est plus une source d'emplois qu'une création industrielle* qui a été recherchée par la création de cette unité.

L'entreprise souffre, sur le plan de la commercialisation de ses produits, de la pénétration sur le marché de sucre introduit de l'étranger, en contrebande, comme c'est souvent le cas en Afrique, qui provoque, aux dires mêmes des dirigeants de l'entreprise, une perte de plus de 2 Milliards de F.CFA (40 Millions de Francs Français) par an!!

La convention qui lie l'Etat et la Compagnie Sucrière Sénégalaise devrait être l'objet d'une révision mais cela est très difficile étant le rôle social de cette industrie au niveau de l'emploi et du logement des ouvriers et employés.

Il est à noter que la C.S.S. fait partie du "Groupe Mimran" qui représente un chiffre d'affaires d'un nombre important de milliards de F.F. avec largement plus de 10.000 salariés, et qui opère dans des branches très diverses allant de la minoterie (activité d'origine du fondateur) à l'industrie de la salaison en passant par la construction d'automobiles sportives de luxe, la vente de matériels mécaniques et électriques de travaux et d'irrigation, le négoce du bois, l'exploitation forestière, le commerce international, l'affrètement maritime, les activités financières en Suisse et au Luxembourg et, plus récemment la Banque (B.I.A.O.Sénégal) etc...etc...

On pourra voir dans les annexes au présent rapport un article paru en Janvier 1991 où il est question de la diversification d'un certain nombre d'hectares irrigués de la C.S.S. initialement consacrés à la canne à sucre dont on va utiliser l'existence pour faire des essais comparatifs sur diverses variétés d'hirsutum et de coton à fibres longues ,ce qui pourrait permettre de développer une culture de fibres textiles dans cette zone irriguée.

Nous avons envisagé de nous rendre à Richard Toll pour y rencontrer le Directeur Général, Monsieur Chavanne, ce qui aurait été facilité par l'aimable intervention de Monsieur Moriké KONARE, Directeur Régional de l'O.N.U.D.I., mais la venue de Monsieur Chavanne à Dakar lors de notre présence nous a permis d'éviter ce dur trajet de 500 km sur des routes assez peu faciles; nous avons donc pu nous entretenir avec lui à Dakar et lui faire part du projet d'atelier consacré à l'amélioration de la rentabilité des industries sucrières africaines et notamment du traitement des sous produits en Décembre 1991 à Abidjan où nous souhaiterions qu'il participe; Il nous a répondu favorablement mais souhaite être informé et invité officiellement par une correspondance de l'O.N.U.D.I.

Du fait de cette annulation du déplacement à Richard Toll, nous avons pu disposer d'assez de temps pour rencontrer des personnalités comme Mr NIASSE ancien Ministre très connu pour ses compétences dans les milieux économique africains et européens et recueillir leurs avis sur les problèmes sucriers.

L'adresse de la Compagnie Sucrière Sénégalaise est:

à Dakar: BP 2031 DAKAR
Telex 51553 COSUSEN

à Richard Toll BP 49 Richard Toll
Télex 75130 SUCSEN

Sur le plan de l'organisation des cultures les exploitations appartiennent à la C.S.S. et les paysans qui assurent la culture sont ses employés, contrairement à la formule marocaine et ce probablement du fait de la particularité du statut de la C.S.S..

Au niveau des sous produits une partie des mélasses est vendue à l'exportation, de plus en plus difficilement du fait de la baisse des cours et de l'éloignement de l'usine par rapport au port; une faible partie est vendue pour la confection d'aliment du bétail et le reste utilisé, par épandage, comme stabilisateur du revêtement des pistes.

Il pourra être intéressant de voir si leur transformation par distillation ou fermentation est possible malgré leur quantité assez peu importante pour être rentable

Notamment on pourrait, sous réserve de la rentabilité de mini-distilleries de produire de l'alcool carburant pouvant être utilisé par mélange dans le carburant (5%) pour les véhicules de l'exploitation. etc...

8

COTE D'IVOIRE
=====

Dès notre arrivée nous avons pris contact avec le Directeur de cabinet du Président de l'Assemblée Nationale, lequel est l'ancien préfet de Sassandra et est très averti de toutes les questions économiques de son Pays.

Informé par nous de notre arrivée et des buts de la mission, il avait bien voulu organiser d'avance notre temps, très court, de séjour à Abidjan

Nous avons en même temps rendu visite à Mr OLIVIER Directeur Régional de l'O.N.U.D.I. que nous avons fait prévenir par son collègue de Dakar, Mr. Moriké Konaré. Il nous a accueilli très favorablement et assuré de son entier concours. Il nous a très bien documenté sur la situation de l'économie sucrière dans le Pays et bien préparé ainsi à nos entretiens prévus avec la Direction de la Société nationale de sucrerie: La " Société pour le Développement des plantations de canne à sucre, l'incustrialisation et la commercialisation du Sucre", en abrégé: "SODESUCRE" qui est une société d'Etat.

En l'absence du Directeur Général de la SODESUCRE nous avons eu un important entretien avec le Directeur du Département Production, Monsieur AHOUEGNY E. Joseph, qui nous a entretenu de la situation passée, de l'évolution et de la situation actuelle ainsi que des projets pour le futur de l'entreprise.

Plusieurs facteurs entrent en jeu ,souvent contradictoires:

- 1°/ *La diminution constante de la consommation intérieure celle-ci qui était de 136.000 tonnes en 1987/88 est passée à 128.000 en 1988/89 et à moins de 125.000 en 1989/90.*
- 2°/ *La suppression progressive de ses avantages et privilèges fiscaux et douaniers comme, par exemple la suppression de l'exonération des droits de douane sur les intrants nécessaires à la fabrication et prochainement sur les tracteurs et les équipements d'irrigation. La suppression, depuis 1984 des subventions d'Etat.*
- 3°/ *La fixation autoritaire des prix du marché intérieur*
- 4°/ *La nécessité d'une productivité améliorée des usines par l'utilisation maximum de leur capacité*

Devant ces nécessités et les résultats défavorables de l'exploitation, ainsi que les nécessités d'abandonner le coûteux procédé des subventions à l'exportation l'Etat Ivoirien a fait procéder à un diagnostic par la Banque Mondiale.

5

A cette époque il existait, depuis 1980, 6 unités de production, à savoir:

- FERKESSEDOUGOU 1
- FERKESSEDOUGOU 2
- BOROTOU
- SEROBOU
- KATIOLA
- ZUENOULA

L'étude conclut que les deux unités de SEROBOU & KATIOLA pour l'exportation de sucre roux avaient peu de chance de devenir rentables à court terme et qu'il fallait les reconvertir.

La décision qui fut prise en ce sens a consisté en la fermeture et mise "sous cocon" de Katiola en laissant les terres en friches et, en ce qui concerne Serobou, les terres furent attribuées à l'Office des Semences et Plants (O.S.P.), l'usine restant à la disposition de Sodesucre pour renforcer certaines des autres.

En outre la Société a dû mettre en application un programme d'économies et d'amélioration des prix de revient pour pouvoir exporter son surplus sans subvention.

L'objectif d'amélioration par une pleine utilisation des capacités de production a conduit à l'élaboration d'un plan d'accroissement de production passant progressivement par:

	132.000 tonnes en 1985/86
	145.000 .. . 1986/87
	140.000 .. . 1987/88
	145;500 .. . 1988/89
) pour atteindre	150.000 .. . 1989/90

L'objectif étant d'arriver aussi vite que possible à une production de 180.000 tonnes.

A ce stade la Société devrait devenir sensiblement bénéficiaire. Elle arrive déjà à équilibrer actuellement!!

EN CE QUI CONCERNE LES SOUS PRODUITS il n'est pas dans la vocation de la SODESUCRE de procéder à leur transformation. C'est une activité réservée au secteur privé

Pour ce qui est des mélasses: elles sont utilisées comme fertilisant potassique dans les exploitations éloignées comme Ferkessedougou et Borokou (800 km d'Abidjan),

les autres sont vendues, d'une part à la Sogetra pour l'embouche et, d'autre part, à trois sociétés de production d'alcool de bouche et d'alcool médical situées l'une à Bouake, la seconde à Abidjan et la troisième près de Ferkessedougou.

Pour ce qui est des surplus de bagasses une étude est en cours avec la Banque Mondiale, l'Etat et la F.A.O. pour en chercher une utilisation vers l'alcool carburant soit mélangé à 90% de gazole soit utilisé pur dans des moteurs spéciaux ou spécialement transformés

En fin de compte, dans ce marché excédentaire en production il faut arriver en " serrant les boulons " comme on dit à rejoindre le cours mondial et, pourquoi pas chercher des débouchés vers d'autres pays d'Afrique qui sont, eux, déficitaires en production quitte à établir avec eux des accords bilatéraux, voire de compensation.

Pour revenir à notre entretien avec Mr. AHOUEGNY, nous lui avons fait part du projet d'atelier de travail de la question "amélioration de rentabilité de gestion et de valorisation des sous produits" motivant notre mission et il s'est déclaré très intéressé à y participer.

Nous lui avons fait part également de notre idée personnelle et n'engageant que leur auteur, de création d'une O.N.G. de coopération mutuelle des sucreries d'Afrique, projet dont il sera fait mention à la fin du présent rapport.

Nous avons bien entendu rendu compte de nos entretiens à Monsieur Olivier avant de repartir en direction de Douala 48 heures après notre arrivée.

Adresse de la SODESUCRE:

- 01 B.P.2164 ABIDJAN 01
- Téléphone: 21.04.79
- direct Mr Aouegny: 21.08.06
- Télex: 23451
- Téléfax: 24.05.49

CAMEROUN

=====

Dès notre arrivée au Cameroun nous avons pris contact avec les dirigeants des principaux établissements financiers, y compris la Banque Centrale (Banque des Etats de l'Afrique Centrale), dont le Crédit Lyonnais, la B.I.C.I.C. (du groupe BNP) et la Méridien Bank-B.I.A.O. et la Société Générale de Banque au Cameroun afin de recueillir une première impression sur l'état de la profession sucrière dans le Pays.

Ces premiers contacts ont été complétés par des visites et entretiens avec les dirigeants de la Chambre de Commerce et le Syndustringam (Syndicat des industriels du Cameroun) dont le Président est de nos relations et s'est révélé un entrepreneur avisé et écouté au plus haut niveau.

Nous avons été également reçu par le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint de L'Office National des Ports du Cameroun pour enquêter sur le trafic maritime concernant le sucre et ses succédanés... et l'importance estimée de la fraude douanière et de la contrebande, qui sont une véritable plaie pour l'économie de ce Pays.

Toutes ces démarches et visites se sont déroulées dans une ambiance assez particulière compte tenu de l'opération "Ville morte" qui se prolonge depuis plusieurs mois à Douala!!!

Il nous a fallu louer, pratiquement à la journée, un taxi "camouflé" en voiture particulière pour pouvoir circuler dans cette grande ville.

Nous nous sommes rendu à Yaoundé où nous avons pu rencontrer Monsieur Dansou, Directeur régional de l'O.N.U.D.I., que nous avons pu joindre par téléphone depuis Douala et à qui nous avons envoyé par fax les termes de référence de notre mission car il n'en avait pas été avisé.

Nous avons pu recevoir son aide sur le plan documentaire mais comme il ne disposait pas de moyens de transport et que nous devions "aller en brousse" il nous a fallu louer une voiture (avec chauffeur vu les problèmes actuels de sécurité routière)

Nous avons commencé par avoir des contacts avec les services du Ministère du Développement Industriel et Commercial, organisme de tutelle de la profession sucrière, et rencontré Mr Essono.

Nous avons eu également des entretiens avec Monsieur S. Ngan Yonn, ex Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement (S.N.I.) laquelle a été dès l'origine associée dans les unités de production actuellement en activité.

De ces différents entretiens il est ressorti de nombreux renseignements concordant, d'ailleurs, avec ceux recueillis ensuite sur place.

La production de sucre est, au Cameroun, entièrement réalisée à partir de la canne à sucre et ce par l'intervention de deux unités situées dans la même région, la Haute Sanaga, propice du fait de son climat à la culture de cette plante.

Ces deux unités constituent deux filières absolument différentes quant à leur forme.

Il s'agit de deux sociétés distinctes:

LA SOSUCAM, société de droit privé créée vers 1965 par la Somdiaa, (Grands Moulins de Paris), qui en assure toujours la gestion; la SOSUCAM fournit des résultats bénéficiaires.

LA CAMSUCO société d'Etat, créée en 1975 et mise en campagne en 1977/78, dont le capital est ainsi composé:

- ETAT.....53,23 %
- S.N.I.....35,66 %
- CAISSE NAT.DE PREVOYANCE SOCIALE....6,55 %
- OFFICE DE COMM.DES PRODUITS DE BASE.2,68 %
- DIVERS.....1,88 %

et s'élève à 1.286.406.076 Francs C.F.A..

Ces deux entreprises exploitent des plantations voisines mitoyennes, dans le même département de la Haute Sanaga Les usines sont situées sur le site même de chaque plantation:

- la SOSUCAM sur le territoire de la ville de MBANDJOK.
- la CAMSUCO sur celui de la ville de NKOTENG.

Chacune d'elles dispose d'un équipement social conséquent: Club des Cadres, installations sportives, équipement médical écoles et lycée etc...

Nous avons eu des entretiens très ouverts avec les Directeurs Généraux de chacune de ces Sociétés:

Monsieur ZVINDA pour la SOSUCAM

Monsieur ZAMBO Joseph (ancien Secrétaire Général du Gouvernement) pour la CAMSUCO

Notre entretien avec ce dernier a été assez court, mais il nous a confié à Mr. Kwédi EKONGOLO Samuel, contrôleur de gestion, titulaire d'une maîtrise de gestion de l'Université de Paris-Dauphine; c'est lui qui ira représenter la Camsucoc lors de la réunion prévue à Abidjan, objet de notre mission.

Nous pensons utile de présenter les résultats essentiels de ces entretiens sous forme d'un tableau montrant directement les renseignements acquis sous forme comparative:

	S.O.S.U.C.A.M	C.A.M.S.U.C.O
surface de plantation	6 000 ha	8.000ha
--d*-- exploitée	6.000 ha	7.000ha
rendement en canne	70/75t/ha	55t/ha
rendement sucre	7,5/7,7 t/ha	5 t/ha
capacité sucrerie installée à l'origine	15.000 t/an	50.000 t/an
--d*-- actuelle	42.000 t/an	50.000 t/an
production 90	41.700 t/an	32.000 t/an
prix de revient kg	178/181 FCFA	280/300 FCFA

Nous avons parcouru les deux plantations qui sont mitoyennes et traversées de part en part par une route; il n'est pas nécessaire de chercher un poteau-limite: la différence d'état des deux cultures montre la séparation des exploitations!!!

Il semble, selon les dires du contrôleur de gestion de la Camsuco, qu'il y ait un certain manque d'encadrement par une organisation professionnelle des producteurs et agriculteurs qui les défende et stimule la production.

Concernant la valorisation des sous-produits, la situation est la suivante:

La SOSUCAM valorise ses 6.000 tonnes de mélasses en en vendant 2.000 à 3.000 t/an à la Sté FERMENTCAM qui en fait de l'alcool de bouche et en utilise une partie du reste comme adjuvant à l'épandage des engrais

la Camsuco n'en tire rien; elle brûle partiellement ses bagasses en chaufferie et jette le reste ainsi que la mélasse dont la production atteint 20.000 t/an.

REMARQUES: 1°/Il semble que le prix de revient de la Sosucam soit le meilleur de toute l'Afrique sub-tropicale

2°/Il apparaît nécessaire, au niveau de la Camsuco, de mettre en place les moyens de toutes formes pour assurer une meilleure exploitation des ressources culturelles, industrielles et humaines sans oublier de bien planifier l'ensemencement des carrés de culture en fonction du plan de transport qui sera à respecter lors de la récolte.

Il est également indispensable de former dans cette Société un surveillant chargé de veiller scrupuleusement au respect du programme de maintenance des matériels de récolte et de transport de la canne et d'extraction du sucre.

Enfin une recherche plus poussée des moyens de valorisation des sous produits de Camsuco devrait être entreprise très sérieusement dans le but d'améliorer les résultats d'exploitation, donc le prix de revient global.

3°/L'amélioration de l'indépendance sucrière de ce Pays passe indiscutablement par un contrôle renforcé des activités d'importation et notamment la lutte contre la contrebande; contrebande que renforce la cotation du Franc CFA par rapport à la monnaie du Nigéria au marché parallèle, et l'existence d'une frontière commune de plus de 900 km entre les deux pays qui rend le contrôle extrêmement difficile.

Les adresses de ces deux sociétés sont les suivantes:

SOSUCAM: Siège social: YAOUNDE BP 857 Telex 8323 KN
Téléphone: 23.05.85.
D.G. Mr. ZYINDA

Usine: Sosucam à MBANDJOCK (Haute Sanaga)

CAMSUCO; Siège social à MBANDJOCK (Haute Sanaga)
Siège administratif , Direction et usine:
à NKOTENG (Haute Sanaga)
D.G. Mr. ZAMBO Joseph
Contrôleur de gestion Mr Kwedi EKONGOLO Samuel

Adresse postale: BP.1462 YAOUNDE
Telex 8309 KN
Téléphone+fax: 22.11.58 YAOUNDE
il existe une liaison radio entre l'usine et Yaoundé.

EGYPTE

=====

Dès notre arrivée au Caire nous avons pris contact avec Monsieur THARVAT SABRY du bureau du P.N.U.D. pour l'Egypte chargé des rapports avec l'O.N.U.D.I..

Il n'était pas averti de notre arrivée et de notre mission et nous lui en avons communiqué les termes de référence et la justification de notre contrat.

Nous avons dû nous préoccuper d'organiser les contacts qui nous étaient nécessaires pour la mener à bien.

Nous avons rendu visite à Mr KAMAL ABOU ELEID Président de la *DEVELOPMENT INDUSTRIAL BANK* que nous connaissons personnellement afin de recueillir des informations de sa part sur l'économie sucrière d'Egypte

Pendant ce temps la collaboratrice de Monsieur Tharwat, Madame Naglae Arafa, s'est occupée elle même de prendre contact avec la plus importante Société de sucrerie du Pays, la *Société des Sucreries et de Distillerie d'Egypte* et organisé un rendez-vous avec le Directeur Général, Monsieur BEDEOUI, au siège social de cette société, au centre-ville du Caire.

Monsieur Bèdeoui nous a confié à son collaborateur chargé du secteur de la production: l'Ingénieur Docteur Salama Fathalla Shweil, diplômé de Berlin et de grande expérience.

Au cours de cet entretien nous avons appris que la sucrerie d'origine avait été fondée il y a plus de cent ans par des belges et des français et constaté que, au travers des modifications de sa forme (fusion avec d'autres établissements puis avec la Société de distillerie d'Egypte et enfin sa nationalisation) elle a conservé sa raison sociale en langue française!!.

L'activité de base de cette entreprise est la culture et le traitement de la canne à sucre dans les régions irriguées de la Haute Egypte (115.000 ha cultivés) où elle exploite huit usines et produit (en 1990) 9.900.000 tonnes de canne dont elle tire plus de 900.000.t.de sucre par an et 350.000t. de mélasses dont 34% sont exportés. Le rendement de culture est d'environ 95 t/ha avec un rendement en sucre de l'ordre de 13,5%, le but poursuivi étant d'arriver sous quelques années à 100t/ha avec un rendement en sucre supérieur.

En plus de la production du sucre la société procède à une valorisation de ses sous-produits extrêmement poussée:

Utilisation de ses surplus de bagasses par la fabrication de papier et de panneaux de particules

Distillation des mélasses pour en tirer une production d'alcools, d'adjuvants pour la boulangerie et la pâtisserie (levures, sirops et sucrages divers), production de produits chimiques et de parfumerie, vinaigre, alcool dénaturé etc par le canal de société filiales auxquelles s'ajoutent des ateliers de construction mécanique de matériels de sucrerie (broyeurs de cannes, échangeurs de chaleur, pompes, valves, matériel ferroviaire etc...) et d'ingenierie sucrière.

En outre la Société possède une participation de 53% dans le capital de la DELTA SUGAR Cy qui cultive la betterave au Nord du Caire et en tire du sucre.

Enfin elle possède une filiale de raffinage de sucre d'une capacité de production journalière de raffinage de 1.100 tonnes.

La DELTA SUGAR Cy a son Siège social :
20 Salem Salem street à AGOUZA GIZA,
téléphone : (202) 34.95.773.
Télex: 93024 DSC UN

Son Président est Mr. A. HAMID SALAMA, chimiste d'origine

Elle travaille avec les cultivateurs sur un principe comparable à celui utilisé au Maroc, sauf qu'elle ne fournit rien, le financement de la campagne étant assuré par l'intermédiaire du Crédit Agricole, chez qui sont domiciliés les paiements de la sucrerie aux producteurs.

Elle fait travailler environ 44.000 fellah dans le cadre de 30.000 entreprises sous contrat.

La Société DELTA SUGAR Cy, dont l'usine de sucrerie, assez récente, a été construite par la firme française Fives Cail Babcock (F.C.B.), a eu une production de sucre de betterave de l'ordre de 65.000 tonnes en 1989/90 et doit approcher les 100.000 tonnes en 1991/92. Elle a d'ailleurs un programme de développement en cours avec la participation financière de l'Arabie Saoudite.

Elle traite ses sous-produits betteraviers dans l'aliment du bétail et ses mélasses vont vers les distilleries de la Société des Sucreries et Distillerie d'Egypte citée ci-dessus

Nous avons eu un long entretien avec le Président de la Delta Sugar Cy: Monsieur A. HAMID SALAMA qui nous a fourni beaucoup de renseignements sur la situation du sucre en Egypte.

La consommation locale est d'environ 1.600.000t/an pour une production domestique totale d'environ 1 Million au maximum; il faut donc développer la production ou trouver des produits de remplacement pour certaines utilisations, ou encore importer 5 à 600.000 tonnes de sucre chaque année.

Il semble impossible de couvrir cette différence en augmentant à due concurrence les surfaces cultivées car les terres irriguées sont attribuées prioritairement au coton et aux produits vivriers.

C'est pourquoi on s'est tourné vers les succédanés comme les iso-glucoses, les fructoses dérivés du maïs etc., dont le coût en devises ne concerne que la matière première, le maïs, et qui est beaucoup moins élevé que le sucre.

Ces succédanés trouvent leur utilisation au lieu et place des sirops de sucre aussi bien dans la fabrication des boissons édulcorées que dans la pâtisserie, les ice-cream, la confiserie etc...C'est autant de réduction de consommation pour le sucre.

La réglementation de l'importation du sucre, ainsi que les systèmes financier et fiscal qui l'accompagnent, figure de façon assez explicite dans le rapport, que nous avons pu nous procurer confidentiellement, rédigé en 1991 par le Conseiller Agricole de l'Ambassade U.S. en Egypte, joint en annexe au présent rapport.

Il nous a semblé utile d'aller visiter la société qui traite le maïs et d'avoir un entretien avec son Président car elle est la seule unité de cette importance, en Afrique, dans cette spécialité et joue indirectement un rôle majeur dans la production des sucres et édulcorants en Egypte.

Monsieur GAISK, ingénieur chimiste de formation ayant fait toute sa carrière dans la Société des Sucreries et Distillerie d'Egypte, dont il a gravi depuis 1943 tous les échelons, est le Président Directeur Général de cette société: la *National Company for Maïs Products*.

Il nous a reçu dans les bureaux de la Direction Générale qui sont situés dans l'emprise de l'usine, construite dans la zone industrielle A de "10th day of Ramadan City" l'une des villes nouvelles créées dans la région dite du "Grand Caire".

C'est une unité de production récente (quelques années seulement) réalisée conjointement par le groupe belge AMIDON et les techniciens égyptiens dont le chef de file était Mr Ghaish.

La présence des expatriés n'a pas excédé neuf mois, et au cours de l'étude et du suivi de la construction Mr. Gaish a pratiquement passé 2 semaines chaque 6 semaines en Belgique. Il n'y a pas eu d'appel d'offre "clé en mains", mais une série d'appels d'offre sectoriels, et un planning réalisé avec le concours de la société belge, qui garantissait d'ailleurs les performances prévues pour l'usine.

L'ancienneté de Mr Ghaish dans la profession sucrière était pour nous une riche source de renseignements purement sucriers intéressants pour notre mission.

D'autre part la production de high fructose de différents types a une incidence dans l'économie égyptienne car cette unité construite pour une capacité de production de 100.000 t/an (elle a atteint déjà 65.000 t en 1990), fournit une gamme d'édulcorants permettant d'éviter une importation équivalente de sucre.

Il est intéressant de noter que le prix de ces produits est inférieur d'environ quarante pour cent (40%) au prix du sucre blanc sur le marché mondial.

La Société emploie 500 personnes (du P.D.G. aux manoeuvres) et utilise environ 120 à 150.000 tonnes de maïs, importé principalement des U.S.A., chaque année.

L'adresse de la Société est, :
bureau du Caire :
20 Salem Salem street à AGOUZA GIZA (périphérie du Caire)
téléphone: (202) 34.99.165
téléfax: (202) 34.94.759
Télex: 22085 NCMP UN

Siège et Direction générale:
Industrial aréa
10 th. of Ramadan. (40 km au Nord du Caire vers Ismaïlia)
téléphone (015) 362.337
téléfax: (015) 362.336
Télex: 23642 NCMP UN

Enfin pour conforter nos renseignements nous avons rendu visite à Mr Ismaïl Sabry ABDALLAH, haute personnalité et économiste égyptien très réputé, administrateur de l'Association Internationale des Etudes du Futur et chargé du programme de l'Université de l'ONU "Arab alternative futur" et ce pour lui soumettre, pour avis, la plupart des renseignements recueillis.

Pour terminer nous avons rendu compte de notre travail à Mr Tharwat avant de quitter l'Egypte.

REMARQUE Du fait de l'existence en Egypte d'une série d'industries de transformation des sous-produits et compte tenu que c'est l'un des points importants qu'il est prévu de développer lors de l'atelier envisagé pour Décembre nous estimons qu'il serait peut être plus judicieux de tenir cette réunion en Egypte où existent les applications et de pouvoir alors les visiter in-situ alors qu'à ABIDJAN on ne pourrait qu'en parler et éventuellement en montrer des images

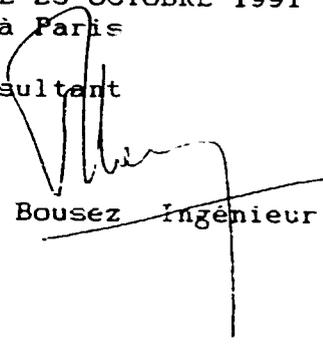
Si d'autres pays doivent participer à cette réunion il serait peut être intéressant d'y convier l'île Maurice qui semble avoir fait également beaucoup en matière de traitement valorisant des sous-produits. Cela mériterait une étude comparative.

Considérations budgétaires complémentaires:

Nous finirons notre rapport en attirant l'attention sur la sensible différence de coût de la vie en Egypte, moins élevé qu'en Afrique de l'Ouest, ce qui pourrait peut être permettre une moindre dépense pour les participants ou de couvrir dans le même budget les temps et déplacements des visites in-situ.

FAIT LE 25 OCTOBRE 1991
à Paris

Le consultant



Pierre Bousez Ingénieur E.T.P.